

Compte rendu de la réunion de l'Assemblée Participative des Habitants du 5 Mars 2019

Présents : Astrid Rocher, Joëlle Favrel, Chantal Gayaud, Françoise Teisserenc. Martine Itier, Damien Anxionnat.

Adjoint en charge de la commission communication & démocratie locale: Richard Leprovost

Invités : Franck Andrieu, Pascale Castanier, Emmanuel Teisserenc, du comité de pilotage nommé pour l'organisation du débat citoyen.

Ordre du jour : Débat citoyen ; Méthodologie pour la présentation des résultats

Avant d'entamer l'ordre du jour, les participants donnent un avis positif sur la tenue du débat et son intérêt tout en regrettant le manque de jeunes et une moyenne d'âge un peu élevée. Ils sont ensuite invités à contrôler la bonne retranscription des fiches débat manuscrites en documents pdf. Suite à la lecture des fiches, Astrid Rocher demande une modification. En effet, la dernière proposition de sa table, écrite dans la précipitation, n'est pas fidèle au débat et elle demande de la modifier comme suit : « Arrêt de la chasse 1 week-end sur 2 ». Cette modification est acceptée.

Ensuite, Il est débattu et décidé qu'une note sera attribuée à chaque proposition en fonction de son classement à la table, du nombre de participants à la table et du nombre total de participants. Des participants ayant quittés la salle avant la fin, il importe de donner le même poids aux différentes propositions en calculant cette note de la façon suivante : $((\text{nombre de participants à la table}/\text{nombre de participants total})/\text{classement}) \times 100$. Ainsi, quel que soit le nombre de participants total, si une proposition est classée première sur toutes les tables, elle obtient la note maximum de 100 points.

Certaines tables, par manque de temps, n'ont classé que les cinq premières propositions sur leurs fiches débat. Il est débattu et décidé qu'une moyenne sera appliquée pour les propositions non classées. Par exemple, si une fiche comporte onze propositions et que seules les cinq premières sont classées, les six autres seront classées au rang $(6+11)/2$ soit 8,5.

Par manque de temps, les deux derniers thèmes , organisation de l'état et thème libre, ont été abordé ensemble par les participants qui ont remis une fiche unique. Sauf une table en avance sur les autres qui a rendu deux fiches distinctes. Il est décidé de compter double cette table pour le nombre total de participants de façon à intégrer cette fiche supplémentaire dans le décompte final.

Dans chaque thème, les propositions de toutes les tables seront regroupés par sujet puis additionnées en une note finale pour présenter un classement général, par sujet, de toutes les propositions, tous thèmes confondus. Par exemple, les quatre propositions : prise en compte du vote blanc ; prise en compte du vote blanc ; prise en compte du vote blanc ; prendre en compte le vote blanc seront regroupées dans le sujet : Prise en compte du vote blanc. Autre exemple, les trois propositions : Garantir l'indépendance de la presse ; abroger la loi sur le secret des affaires ; indépendance des médias du pouvoir de l'argent seront regroupées dans le sujet : Information citoyenne. Il peut donc y avoir des sujets « stricts » et d'autres plus généraux, mais au vu des

premiers résultats, cela ne devrait pas entraîner de biais compte tenu du fait qu'il semble que les sujets stricts reçoivent moins de propositions mais elles sont mieux classées par les participants. Dans le tableau final qui regroupera tous les sujets, une colonne indiquera le nombre de propositions par sujet.

Enfin, dans le cas d'une proposition multiple, ne sera considéré que le premier terme pour son regroupement. Par exemple, la proposition ; « Vote obligatoire avec prise en compte du vote blanc et proportionnelle » sera regroupée dans le sujet : « Vote obligatoire »

En complément de ce compte rendu, seront adjoint les documents en pdf suivants :

- Transition écologique
- Démocratie et citoyenneté
- Fiscalité et dépenses publiques
- Organisation de l'état
- Synthèse